

DECLARATION DE TRANSACTION (POUR TOUTES LES APPELLATIONS) OU DE MISE A LA CONSOMMATION (UNIQUEMENT POUR LES AOC BEAUJOLAISES ET LES OPERATEURS EN SASBONNAIMAFERSONFORCEE)

Opérateur : Bomaine AF GROS
Nom : Bomaine AF GROS
Lieu d'entrepôt des vins : 16 Rue Pierre Jeigneaux 21200 Beaune
Tel : 03 76 22 61 85 **Fax :** _____
N° EVV (CVI) OU SIRET : 214 920 316 0
Mail : contact@pas@gnaf.com

Fait le : 16/05/2017
SIRET : 383 967 346 00016
Signature du demandeur : [Signature]
MA FR BA 383 967 346

Cadre réservé à l'OC
Date de réception par l'OC : _____

Designation du produit (appellation, couleur, préciser climat, 1 ^{er} cru, mention valorisante comme un lieu-dit ...)	Millésime	Préciser pour chaque ligne le type de déclaration <input type="checkbox"/> Transaction : N° de contrat et identité de l'acheteur (Préciser hors France si nécessaire) <input type="checkbox"/> Mise à la consommation : <i>Jour du conditionnement</i> (uniquement pour les appellations beaujolaises) <input type="checkbox"/> Petit vrac (vente à la tireuse) ou VVP	N° des Cuves ou nombre de fûts pour transaction, petit vrac VVP ou mise à la consommation en procédure renforcée OU N° du lot pour la mise à la consommation	Volume concerné En hl	Noms des copartageants, N° CVI ou PPM et ventilation des volumes (à remplir que si la demande est faite pour les copartageants désignés)
<u>Beaune 1^{er} cru rouge le Boucheroles</u>	<u>2017</u>	<u>Contrat BIVB 116733E</u>	<u>1 fût</u>	<u>2,28 HL</u>	
<u>Fourwand 1^{er} cru les aurelets</u>	<u>2017</u>	<u>contrat BIVB 118422 E/2</u>	<u>2 fûts</u>	<u>4,56 HL</u>	
<u>Sauigny 1^{er} cru le clos des quettes</u>	<u>2017</u>	<u>Contrat BIVB 118422 E/2</u>	<u>2 fûts</u>	<u>4,56 HL</u>	
<u>Nosre Rousseaué aux Leés</u>	<u>2017</u>	<u>contrat BIVB 118422 E/2</u>	<u>4 fûts</u>	<u>9,12 HL</u>	

Designation du produit concerné	N° du lot de vin nouveau non conditionné avant leur intégration dans les vins de garde	Volume du lot en hl	Volume intégré dans la présente déclaration en hl

Je soussigné M.
 déclare renoncer à commercialiser avec la mention « nouveau » les volumes de vin intégrés à la présente déclaration de transaction ou de mise à la consommation. Ci-contre, détail des volumes et des lots de vin concernés.

S'il y a un coupage (assemblage de millésimes), vous devez fournir votre registre d'assemblage. S'il s'agit d'un repli, vous devez joindre votre déclaration de repli.
A renvoyer à SIGOCERT :
210 Boulevard Vermorel - CS70260 - 69659 Villefranche sur Saône CEDEX
Tel. 04.74.02.22.60 Fax. 04.74.02.22.69 E-mail : sigocert@sigocert.fr